

ASSOCIATION LA BRESSOLA

Association loi 1901
Rue Nature
66100 PERPIGNAN
SIREN : 309 085 249

Rapport sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31/12/2020

Sophie LLENSE-COILLE

Gérard DELPECH

Association LA BRESSOLA

Rue Nature

66100 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA BRESSOLA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président lors du Conseil d'Administration du 19/04/2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La valorisation des subventions est exposée dans la note « Rattachement des subventions » de l'annexe. Nous avons vérifié les modalités de versement et de reprise de celles-ci, ainsi que leur correcte comptabilisation et rattachement à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion arrêté le 19/04/2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Président. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERPIGNAN le 21 Avril 2021

Pour la société **HORIZONS CONSEIL**
Commissaire aux comptes

Sophie LLENSE-COILLE
Commissaire aux Comptes

SARL HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133, Avenue Alfred Kastler - Technosud
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

BILAN ACTIF

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 58 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 598 492.75	1 022 304.41	1 576 188.34	1 652 557.62	76 369.28	4.62
	Installations techniques, matériel et outillage	108 086.73	108 086.72	0.01	0.01		
	Autres immobilisations corporelles	230 101.97	220 960.03	9 141.94	14 152.55	5 010.61	35.40
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	12 386.00		12 386.00	8 044.00	4 342.00	53.98
	Autres immobilisations financières	1 560.00		1 560.00	1 560.00		
Total II		2 950 627.45	1 351 351.16	1 599 276.29	1 676 314.18	77 037.89	4.60
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 395.02		4 395.02	4 395.02		
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	34 232.86	7 963.00	26 269.86	21 953.25	4 316.61	19.66
	Autres créances	529 993.78	30 000.00	499 993.78	208 053.99	291 939.79	140.32
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	6 967.17		6 967.17	6 967.17		
	Disponibilités	945 949.99		945 949.99	937 351.27	8 598.72	0.92
	Charges constatées d'avance (3)	694.14		694.14	694.14		
	Total III	1 522 232.96	37 963.00	1 484 269.96	1 179 414.84	304 855.12	25.85
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 472 860.41	1 389 314.16	3 083 546.25	2 855 729.02	227 817.23	7.98

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	416 975.64	284 066.75	132 908.89	46.79
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	399 125.56	132 908.89	266 216.67	200.30
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 521 058.03	1 591 805.54	70 747.51	4.44
	Total I	2 337 159.23	2 008 781.18	328 378.05	16.35
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	50 839.00	53 488.00	2 649.00	4.95
	Total III	50 839.00	53 488.00	2 649.00	4.95
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses		2 850.00	2 850.00	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	73 247.02 137 110.78	73 188.17 148 674.63	58.85 11 563.85	0.08 7.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	218 523.56	302 080.38	83 556.82	27.66
	Produits constatés d'avance (1)	266 666.66	266 666.66		
	Total IV	695 548.02	793 459.84	97 911.82	12.34
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 083 546.25	2 855 729.02	227 817.23	7.98

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

648 370.08

697 324.80

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		
	France	Exportation	Total	Euros	%	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	948.00		948.00	13 631.80	12 683.80	93.05
Production vendue de biens						
Production vendue de services	839 067.08		839 067.08	825 016.32	14 050.76	1.70
Chiffre d'affaires NET	840 015.08		840 015.08	838 648.12	1 366.96	0.16
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 083 220.04	1 082 358.57	861.47	0.08
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			67 354.85	14 784.01	52 570.84	355.59
Autres produits			48 057.51	75 041.60	26 984.09	35.96
Total des Produits d'exploitation (I)			2 038 647.48	2 010 832.30	27 815.18	1.38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				13 622.88	13 622.88	100.00
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			393 910.56	414 311.85	20 401.29	4.92
Impôts, taxes et versements assimilés			62 412.40	82 338.31	19 925.91	24.20
Salaires et traitements			868 800.34	957 412.21	88 611.87	9.26
Charges sociales			229 856.65	318 700.43	88 843.78	27.88
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			81 379.89	83 198.06	1 818.17	2.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 327.00	5 776.00	1 551.00	26.85
Dotations aux provisions			30 000.00	15 749.00	14 251.00	90.49
Autres charges			41 464.62	41 099.30	365.32	0.89
Total des Charges d'exploitation (II)			1 715 151.46	1 932 208.04	217 056.58	11.23
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			323 496.02	78 624.26	244 871.76	311.45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 301.00	1 686.35	385.35	22.85
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 301.00	1 686.35	385.35	22.85
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	1 301.00	1 686.35	385.35	22.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	324 797.02	80 310.61	244 486.41	304.43
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 662.80	2 307.03	2 355.77	102.11
Produits exceptionnels sur opérations en capital	70 747.51	71 282.73	535.22	0.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	75 410.31	73 589.76	1 820.55	2.47
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 081.77	20 991.48	19 909.71	94.85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 081.77	20 991.48	19 909.71	94.85
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	74 328.54	52 598.28	21 730.26	41.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 115 358.79	2 086 108.41	29 250.38	1.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 716 233.23	1 953 199.52	236 966.29	12.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	399 125.56	132 908.89	266 216.67	200.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	5	
Principes et conventions générales	5	
Permanence ou changement de méthodes	6	
Informations générales complémentaires	6	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	7	
Etat des amortissements	8	
Etat des provisions	8	
Etat des échéances des créances et des dettes	9	
Autres immobilisations incorporelles		NA
Evaluation des immobilisations corporelles	9	
Evaluation des amortissements	9	
Créances immobilisées	9	
Evaluation des créances et des dettes	9	
Dépréciation des créances	10	
Produits à recevoir	10	
Charges à payer	10	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 083 546.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un excédent de 399 125.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 couvrent la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, et par conséquent, la crise sanitaire liée au COVID 19.

L'événement COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association.

Dans ce contexte de crise sanitaire, différentes mesures ont été prises :

- l'association s'est équipée et a investi dans des mesures de protection et de renforcement des gestes barrières ;
- l'activité partielle a été appliquée à une partie des salariés.

Par ailleurs, eu égard aux mesures prises, à la date d'arrêt des comptes, l'association estime que la poursuite de l'exploitation n'est pas compromise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêt des comptes, la crise sanitaire perdure. L'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Personnel

Rappelons qu'une partie du personnel est directement rémunéré par l'éducation nationale concernant les professeurs exerçant dans les établissements sous contrat d'association.

Le montant des salaires versés à ce titre s'élève pour 2020 à 1 505 734 euros (salaires bruts + charges patronales).

De même une assistante maternelle est rémunérée par la mairie de Saint Esteve pour un montant non connu.

Provision indemnité de départ à la retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite a été ajustée à 38 339 €.

Rattachement des Subventions :

Les subventions sont attribuées pour l'année civile 2020 à l'exception de la subvention Generalitat attribuée par année scolaire.

Une subvention de 400 000 euros a été accordée pour l'année scolaire 2020/2021, la quote-part pour la période de septembre à décembre 2020 s'élevant à 133 333 euros est enregistrée dans les produits de ce bilan.

La subvention de la mairie de Perpignan pour l'année 2020 s'élève à 221 331 euros.

Cette subvention permet de compenser des dépenses qui sont à la charge de l'association depuis la rentrée de septembre 2017 pour les écoles du Vernet et Saint Gaudérique : entretien des locaux (ménage) et le coût du personnel ATSEM garderie.

Cette subvention a par ailleurs fait l'objet d'une provision pour risque à hauteur de 30 000 € afin de tenir compte du risque de restitution éventuelle

Information sur contributions volontaires non valorisées :

Les communes mettent à disposition de la Bressola des locaux et du personnel dont la valorisation n'est pas connue et n'apparaît pas dans les comptes. Il s'agit :

Saint Estève locaux et une aide maternelle.

Nyls locaux.

Prades locaux.

Fonds dédiés au développement de l'enseignement de la langue catalane.

Le Conseil d'Administration réuni à Perpignan le 13 juin 2017 après avoir pris connaissance de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2016 et compte tenu des objectifs de développement de l'enseignement de la langue catalane, objet de l'association pour les trois années scolaires, 2017-2018, 2018-2019, et 2019-2020, avait décidé la création d'un fonds dédié au recrutement de deux postes de personnel éducatifs pour l'ouverture de nouvelles classes dès septembre 2017 ainsi

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

que la création de deux postes pour le développement de la gestion associative étant donné la croissance d'effectifs au cours des dernières années et en prévision de l'augmentation du nombre d'élèves sur les 3 années à venir.

Le coût de ces ouvertures de classes et créations de postes administratifs avait été chiffré à 317760 euros.

Dans les comptes 2020, ce fonds a été repris pour 48 057 euros, soit le montant des dépenses derecrutement réalisées au cours de l'exercice. Au 31/12/2020 le total des dépenses à réaliser s'élève à

47 177 euros, 2 postes d'enseignants ayant été pris en charge par l'état le solde des fonds dédiés devrait faire l'objet d'une reprise sur le prochain exercice;

Incidence du covid sur les comptes clos au 31/12/2020

la crise de la COVID 19 se traduit notamment dans les comptes 2020 par :

- la mise en place de chômage partiel représentant une baisse de la masse salariale de 73 888 €
 - la prise de congés parental covid représentant un baisse de la masse salariale de 21 986 €
 - la perception d'aide covid urssaf représentant un baisse de cotisation sociale de 47 511 €
 - la perception d'une aide au paiement urssaf de 48 260 €
 - une baisse des taxes assises sur les salaires pour 17 386 €
 - une baisse des frais de nettoyage de classe , dans leur cadre de la fermeture , pour 24 519 €
- soit un impact total de l'ordre de 233 550 €

Projet :

l'association a pour projet l'ouverture courant 2021 d'un école deuxième cycle

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	2 585 805		
Installations générales agencements aménagements des constructions	12 688		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	108 087		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	230 102		
TOTAL	2 936 681		
Prêts, autres immobilisations financières	9 604		4 342
TOTAL	9 604		4 342
TOTAL GENERAL	2 946 285		4 342

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui			2 585 805	2 585 805
Installations générales agencements aménagements constr.			12 688	12 688
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			108 087	108 087
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			230 102	230 102
TOTAL			2 936 681	2 936 681
Prêts, autres immobilisations financières			13 946	13 946
TOTAL			13 946	13 946
TOTAL GENERAL			2 950 627	2 950 627

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	942 966	75 124		1 018 090
Installations générales agencements aménagements constr.	2 969	1 245		4 214
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	108 087			108 087
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	215 949	5 011		220 960
TOTAL	1 269 971	81 380		1 351 351
TOTAL GENERAL	1 269 971	81 380		1 351 351

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	75 124				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 245				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 011				
TOTAL	81 380				
TOTAL GENERAL	81 380				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	53 488		2 649		50 839
TOTAL	53 488		2 649		50 839

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 776	7 327	5 140		7 963
Autres provisions pour dépréciation		30 000			30 000
TOTAL	5 776	37 327	5 140		37 963
TOTAL GENERAL	59 264	37 327	7 789		88 802
Dont dotations et reprises d'exploitation		37 327	7 789		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 23 65

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	12 386	12 386	
Autres immobilisations financières	1 560	1 560	
Autres créances clients	34 233	34 233	
Personnel et comptes rattachés	191	191	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 581	7 581	
Débiteurs divers	522 222	522 222	
Charges constatées d'avance	694	694	
TOTAL	578 867	578 867	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 342		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	73 247	73 247		
Personnel et comptes rattachés	46 691	46 691		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 757	80 757		
Autres impôts taxes et assimilés	9 663	9 663		
Autres dettes	171 346	171 346		
Produits constatés d'avance	266 667	266 667		
TOTAL	648 370	648 370		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 450			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 300			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions ALGECO	Linéaire	7 ans
Collège soler gros oeuvre	Linéaire	50 ans
Collège Soler / composants	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	529 803
Disponibilités	485
Total	530 288

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 386
Dettes fiscales et sociales	73 837
Autres dettes	73 968
Total	204 190